
Décisions

Décision 10143, 11 novembre 2013

Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche
(chapitre M-35.1)

Producteurs de lait
— **Division en groupes**
— **Modification**

Veillez prendre note que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a, par sa décision 10143 du 11 novembre 2013, approuvé le Règlement modifiant le Règlement sur la division en groupes des producteurs de lait, tel que pris par les membres du conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait du Québec lors d'une réunion convoquée à cette fin et tenue les 22 et 23 octobre 2013 et dont le texte suit.

Veillez de plus noter que cette décision est soustraite de l'application des sections III et IV de la Loi sur les règlements (chapitre R-18.1) en vertu de l'article 203 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (chapitre M-35.1).

La secrétaire,
LINDA ROY, *avocate*

Règlement modifiant le Règlement sur la division en groupes des producteurs de lait*

Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche
(chapitre M-35.1, a. 84)

1. Le Règlement sur la division en groupes des producteurs de lait est modifié par le remplacement de l'Annexe 1, par la suivante :

* Les dernières modifications au Règlement sur la division en groupes des producteurs de lait ont été apportées par la décision 9907 du 9 juillet 2012 (2012, *G.O.* 2, 3969). Les modifications antérieures apparaissent au Tableau des modifications et Index sommaire, Éditeur officiel du Québec, à jour au 1^{er} juillet 2013.

«ANNEXE 1

TERRITOIRES ET SECTEURS DES GROUPES

(articles 2 et 10)

1. Estrie

Secteur	Territoire
Arthabaska/Les Sources/Amiante	Asbestos, Beaulac-Garthby, Danville, Disraëli (ville et paroisse), Ham-Nord, Ham-Sud, Notre-Dame-de-Ham, Saint-Adrien, Saint-Camille, Saint-Fortunat, Saint-Georges-de-Windsor, Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolferstown, Saint-Julien, Sainte-Praxède, Saints-Martyrs-Canadiens, Wotton.
Le Val-Saint-François/Acton	Béthanie, Bonsecours, Cleveland, Kingsbury, Lawrenceville, Maricourt, Melbourne, Racine, Richmond, Saint-Claude, Saint-Denis-de-Brompton, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Saint-François-Xavier-de-Brompton, Stoke, Ulverton, Valcourt (ville et canton), Val-Joli, Windsor.
Le Granit/Le Haut-Saint-François	Ascot Corner, Audet, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Frontenac, Hampden, Lac-Mégantic, La Patrie, Lingwick, Marston, Milan, Nantes, Newport, Notre-Dame-des-Bois, Piopolis, Saint-Augustin-de-Woburn, Sainte-Cécile-de-Whitton, Saint-Isidore-de-Clifford, Saint-Romain, Scotstown, Stornoway, Stratford, Val-Racine, Weedon, Westbury.
Memphrémagog/Brome/Sherbrooke	Abercorn, Austin, Ayer's Cliff, Bolton-Est, Bolton-Ouest, Eastman, Hatley (municipalité et canton), Magog, North Hatley, Ogden, Orford, Potton, Saint-Benoît-du-Lac, Sainte-Catherine-de-Hatley, Saint-Étienne-de-Bolton, Sherbrooke, Stanstead (ville et canton), Stukely-Sud, Sutton.
Coaticook	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Coaticook.

2. Côte-du-Sud

Secteur	Territoire
Kamouraska (A)	Notre-Dame-du-Portage, Picard (TNO), Rivière-du-Loup, Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Saint-André, Saint-Antonin, Saint-Athanase, Saint-Joseph-de-Kamouraska.
Kamouraska (B)	Kamouraska, Petit-Lac-Sainte-Anne (TNO), Mont-Carmel, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Denis, Saint-Germain, Saint-Pascal, Saint-Philippe-de-Néri, Sainte-Hélène.
Kamouraska (C)	La Pocatière, Rivière-Ouelle, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Onésime-d'Ixworth, Saint-Pacôme, Saint-Roch-des-Aulnaies, Sainte-Louise.
L'Islet (A)	L'Islet, Saint-Aubert, Saint-Cyrille-de-Lessard, Saint-Damase-de-L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli.
L'Islet (B)	Saint-Adalbert, Saint-Marcel, Saint-Omer, Saint-Pamphile, Sainte-Félicité, Sainte-Perpétue, Tourville.

Secteur	Territoire
Montmagny (A)	Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace, Montmagny, Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.
Montmagny (B)	Lac-Frontière, Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Fabien-de-Panet, Saint-Just-de-Bretenières, Saint-Paul-de-Montminy, Sainte-Apolline-de-Patton, Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, Sainte-Lucie-de-Beauregard.

3. Gaspésie – Les Îles

Secteur	Territoire
Avignon	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Avignon.
Bonaventure/Le Rocher-Percé	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques des municipalités régionales de comté Bonaventure et Le Rocher-Percé.
La Côte-de-Gaspé/La Haute-Gaspésie/ Les Îles-de-la-Madeleine	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques des municipalités régionales de comté La Côte-de-Gaspé et La Haute-Gaspésie, ainsi que de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine.

4. Lanaudière

Secteur	Territoire
D'Autray	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté D'Autray.
Joliette	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Joliette.
L'Assomption/Les Moulins	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques des municipalités régionales de comté L'Assomption et Les Moulins.
Matawinie	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Matawinie, incluant la réserve indienne Manawan.

Secteur	Territoire
Montcalm	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Montcalm.

5. Mauricie

Secteur	Territoire
Les Chenaux/Trois-Rivières (A)	Saint-Prosper-de-Champlain, Saint-Stanislas, Sainte-Anne-de-la-Pérade.
Les Chenaux/Trois-Rivières (B)	Batiscan, Champlain, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Ville de Trois-Rivières.
Les Chenaux/Trois-Rivières (C)	Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse.
Maskinongé (A)	Saint-Sévère, Yamachiche.
Maskinongé (B)	Charrette, Saint-Barnabé, Saint-Boniface, Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Mathieu-du-Parc.
Maskinongé (C)	Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Édouard-de-Maskinongé, Saint-Paulin, Sainte-Angèle-de-Prémont, Sainte-Ursule.
Maskinongé (D)	Louiseville, Maskinongé, Saint-Justin, Saint-Léon-le-Grand.
Mékinac/Shawinigan/La Tuque	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Mékinac et de l'agglomération de La Tuque, ainsi que la Ville de Shawinigan et la réserve indienne de Coucoucache.

6. Outaouais-Laurentides

Secteur	Territoire
Antoine-Labelle	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Antoine-Labelle.
Argenteuil	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Argenteuil.
Deux-Montagnes	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Deux-Montagnes, dont l'établissement amérindien Kanasatake.

Secteur	Territoire
Gatineau/Les Collines-de-l'Outaouais/ Papineau	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques des municipalités régionales de comté Les Collines-de-l'Outaouais et Papineau, ainsi que la Ville de Gatineau.
La Rivière-du-Nord et Thérèse-De-Blainville/ Laval/Montréal	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques des municipalités régionales de comté La Rivière-du-Nord et Thérèse-De Blainville, ainsi que de la Ville de Laval et de l'agglomération de Montréal.
La Vallée-de-la-Gatineau	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté La Vallée-de-la-Gatineau.
Mirabel	Le territoire de la Ville de Mirabel.
Les Pays-d'en-Haut/Les Laurentides	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques des municipalités régionales de comté Les Pays-d'en-Haut et Les Laurentides, dont la réserve indienne Doncaster.
Pontiac	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Pontiac.

7. Centre-du-Québec

Secteur	Territoire
Bécancour (A)	Saint-Sylvère, Bécancour, Wôlinak.
Bécancour (B)	Sainte-Cécile-de-Lévrard, Lemieux, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Manseau, Saint-Pierre-les-Becquets.
Arthabaska (A)	Daveluyville, Saint-Samuel, Saint-Valère, Sainte-Anne-du-Sault, Maddington, Saint-Louis-de-Blandford, Victoriaville, Saint-Rosaire.
Arthabaska (B)	Sainte-Hélène-de-Chester, Chesterville, Saint-Norbert, d'Arthabaska, Princeville.
Arthabaska (C)	Warwick, Saint-Christophe d'Arthabaska, Saint-Rémi-de-Tingwick, Tingwick.
Arthabaska (D)	Sainte-Élizabeth-de-Warwick, Kingsey Falls, Saint-Albert, Sainte-Clotilde-de-Horton, Sainte-Séraphine.
Drummond (A)	Notre-Dame-du-Bon-Conseil (paroisse et village), Saint-Lucien, Saint-Cyrille-de-Wendover, Saint-Félix-de-Kingsey.
Drummond (B)	Durham-Sud, L'Avenir, Lefebvre, Wickham.

Secteur	Territoire
Drummond (C)	Drummondville, Saint-Guillaume, Saint-Edmond-de-Grantham, Saint-Eugène, Saint-Germain-de-Grantham, Saint-Majorique-de-Grantham.
Drummond (D)	Saint-Bonaventure, Sainte-Brigitte-des-Saults, Saint-Pie-de-Guire.
Nicolet-Yamaska (A)	Odanak, Pierreville, Saint-Elphège, Saint-Gérard-Majella, Saint-David, Saint-François-du-Lac, Yamaska.
Nicolet-Yamaska (B)	Baie-du-Febvre, La Visitation-de-Yamaska, Saint-Zéphirin-de-Courval.
Nicolet-Yamaska (C)	Sainte-Monique, Grand-Saint-Esprit, Nicolet, Saint-Célestin (municipalité et village).
Nicolet-Yamaska (D)	Saint-Léonard-d'Aston, Saint-Wenceslas, Sainte-Eulalie, Aston-Jonction, Sainte-Perpétue.

8. Abitibi-Témiscamingue

Secteur	Territoire
Abitibi	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Abitibi.
Abitibi-Ouest (A)	Authier, Authier-Nord, Baie James, Chapais, Chazel, Chibougamau, Clermont, Dupuy, La Reine, La Sarre, Lebel-sur-Quévillon, Macamic, Matagami, Normétal, Poularies, Rivière-Ojima, Sainte-Hélène-de-Mancebourg, Saint-Lambert, Taschereau, Val-Saint-Gilles.
Abitibi-Ouest (B)	Clerval, Duparquet, Gallichan, Lac-Duparquet, Palmarolle, Rapide-Danseur, Roquemaure, Sainte-Germaine-Boulé.
La Vallée de l'Or	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté La Vallée-de-l'Or.
Rouyn-Noranda	La Ville de Rouyn-Noranda.
Témiscamingue (A)	Angliers, Laverlochère, Saint-Bruno-de-Guigues, Saint-Eugène-de-Guigues.
Témiscamingue (B)	Guérin, Nédelec, Notre-Dame-du-Nord, Rémigny, Timiskaming.
Témiscamingue (C)	Belleterre, Fugèreville, Laforce, Latulipe-et-Gaboury, Moffet, Winneway.
Témiscamingue (D)	Béarn, Duhamel-Ouest, Hunter's Point, Kebaowek, Kipawa, Laniel, Les Lacs-du-Témiscamingue, Lorrainville, Saint-Édouard-de-Fabre, Témiscamingue, Ville-Marie.

9. Québec

Secteur	Territoire
Bellechasse (A)	Armagh, Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, Saint-Camille-de-Lellis, Saint-Magloire, Saint-Philémon, Sainte-Sabine.

Secteur	Territoire
Bellechasse (B)	La Durantaye, Beaumont, Saint-Michel-de-Bellechasse, Saint-Raphaël, Saint-Vallier.
Bellechasse (C)	Honfleur, Saint-Charles-de-Bellechasse, Saint-Damien-de-Buckland, Saint-Gervais, Saint-Lazare-de-Bellechasse, Saint-Nérée-de-Bellechasse.
Côte-Nord/Charlevoix-Est/Charlevoix	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la région administrative Côte-Nord et des municipalités régionales de comté Charlevoix-Est et Charlevoix.
La Côte-de-Beaupré/L'Île-d'Orléans	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques des municipalités régionales de comté La Côte-de-Beaupré, L'Île-d'Orléans et La Jacques-Cartier.
La Jacques-Cartier/Québec	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté La Jacques-Cartier et de l'agglomération de Québec, incluant la réserve indienne de Wendake, ainsi que les villes, municipalités et territoires non organisés de Cap-Santé, Donnacona, Lac-Blanc, Lac-Lapeyrère, Lac-Sergent, Linton, Neuville, Pont-Rouge, Rivière-à-Pierre, Saint-Basile, Sainte-Christine-d'Auvergne, Saint-Léonard-de-Portneuf, Saint-Raymond.
Les Appalaches	Irlande, Kinnear's Mills, Saint-Adrien-d'Irlande, Saint-Ferdinand, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Joseph-de-Coleraine, Saint-Pierre-Baptiste, Thetford Mines.
Lévis	Ville de Lévis, Saint-Henri, Saint-Isidore, Saint-Lambert-de-Lauzon.
L'Érable	Inverness, Laurierville, Lyster, Notre-Dame-de-Lourdes, Plessisville, Sainte-Sophie-d'Halifax, Villeroy.
Lotbinière (A)	Laurier-Station, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun, Saint-Agapit, Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-Apollinaire, Saint-Flavien, Saint-Janvier-de-Joly, Dosquet, Val-Alain.
Lotbinière (B)	Sainte-Agathe-de-Lotbinière, Saint-Gilles, Saint-Jacques-de-Leeds, Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Saint-Patrice-de-Beaurivage, Saint-Sylvestre.
Lotbinière (C)	Deschailons-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Leclercville, Lotbinière, Parisville, Sainte-Croix, Saint-Édouard-de-Lotbinière, Sainte-Françoise.
Portneuf	Deschambault-Grondines, Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban, Portneuf, Saint-Alban, Saint-Casimir, Saint-Gilbert, Saint-Marc-des-Carières, Saint-Thuribe, Saint-Ubalde.

10. Beauce

Secteur	Territoire
Dorchester Nord	Saint-Anselme, Sainte-Claire, Sainte-Hénédine, Sainte-Marguerite.
Dorchester Centre	Frampton, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Malachie, Saint-Nazaire-de-Dorchester.
Dorchester Sud	Lac-Etchemin, Saint-Benjamin, Saint-Cyprien, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Luc-de-Bellechasse, Saint-Prosper, Sainte-Rose-de-Watford, Saint-Zacharie, Sainte-Aurélie, Sainte-Justine.
Jaro	Lac-Poulin, Notre-Dame-des-Pins, Saint-Benoît-Labre, Saint-Côme-Linière, Saint-Georges, Saint-Martin, Saint-Philibert, Saint-René, Saint-Théophile.
De l'Érable	Beauceville, Saint-Alfred, Saint-Éphrem-de-Beauce, Saint-Simon-les-Mines, Saint-Victor.
Beauce Nord	Saint-Bernard, Saint-Elzéar, Sainte-Marie, Scott, Vallée-Jonction.
Beauce Centre	Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Joseph-de-Beauce, Saint-Jules, Saint-Odilon-de-Cranbourne, Saints-Anges.
Canton Broughton	East-Broughton, Sacré-Coeur-de-Jésus, Saint-Frédéric, Saint-Pierre-de-Broughton, Saint-Séverin, Sainte-Clotilde-de-Beauce, Tring-Jonction.
Frontenac	Courcelles, Lambton, Saint-Sébastien.
Des Côteaux	Lac-Drolet, Saint-Gédéon-de-Beauce, Saint-Ludger, Saint-Robert-Bellarmin.
Haute Beauce	Adstock, La Guadeloupe, Saint-Évariste-de-Forsyth, Saint-Hilaire-de-Dorset, Saint-Honoré-de-Shenley.

11. Bas-Saint-Laurent

Secteur	Territoire
La Matapédia	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté La Matapédia.
La Mitis	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté La Mitis.
Les Basques	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Les Basques, à l'exception de la paroisse de Saint-Clément.
Matane	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Matane.

Secteur	Territoire
Rimouski-Neigette	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Rimouski-Neigette.
Rivière-du-Loup	Cacouna (municipalité et réserve indienne), L'Isle-Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Saint-Arsène, Saint-Clément, Saint-Cyprien, Saint-Épiphane, Saint-François-Xavier-de-Viger, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, Saint-Modeste, Saint-Paul-de-la-Croix, Whitworth.
Témiscouata	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Témiscouata, à l'exception de Saint-Athanase.

12. Saguenay – Lac-Saint-Jean

Secteur	Municipalités
Lac-Saint-Jean-Est	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Lac-Saint-Jean-Est.
Le Domaine-du-Roy/Maria-Chapdelaine	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques des municipalités régionales de comté Le Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine.
Le Fjord-et-Saguenay	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Le Fjord-du-Saguenay, ainsi que la Ville de Saguenay.

13. Saint-Hyacinthe

Secteur	Territoire
Haut Yamaska	Brigham, Brome, Bromont, East Farnham, Granby, Lac-Brome, Saint-Alphonse-de-Granby, Waterloo.
Quatre Cantons	Roxton Pond, Saint-Joachim-de-Shefford, Saint-Valérien-de-Milton, Sainte-Cécile-de-Milton, Shefford, Warden.
Maska	Saint-Hugues, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Nazaire-d'Acton, Sainte-Hélène-de-Bagot.
Bagot	Saint-Dominique, Saint-Hyacinthe, Saint-Liboire, Saint-Simon.
Beau Vallon	Saint-Damase, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Pie.
Rivière Noire	Acton Vale, Roxton, Roxton Falls, Saint-Théodore-d'Acton, Sainte-Christine, Upton.

Secteur	Territoire
Région de Sorel	Massueville, Sorel-Tracy, Saint-Aimé, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Louis, Saint-Ours, Saint-Robert, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel.
Vallée Dorée	La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Charles-sur-Richelieu.
Vallée du Richelieu	Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jude.
Rouville	Marieville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Sainte-Angèle-de-Monnoir.
Provençal	Ange-Gardien, Rougemont, Saint-Césaire, Saint-Paul-d'Abbotsford.
Pré-Vert	Mont Saint-Grégoire, Saint-Alexandre, Sainte-Brigide-d'Iberville.
Des Rivières	Farnham, Notre-Dame-de-Stanbridge, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Sainte-Sabine.
Des Frontières	Bedford (ville et canton), Cowansville, Dunham, Frelighsburg, Saint-Armand, Stanbridge East.
Venise	Henryville, Noyan, Saint-Georges-de-Clarenceville, Pike River, Saint-Sébastien, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Stanbridge-Station, Venise-en-Québec.
Ceinture Verte	Beloil, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloil, Saint-Roch-de-Richelieu, McMasterville.

14. Saint-Jean – Valleyfield

District	Territoire
Sainte-Martine	Châteauguay, Howick, Léry, Mercier, Saint-Chrysostome, Saint-Urbain-Premier, Sainte-Clotilde, Sainte-Martine, Très-Saint-Sacrement.
Verchères/Chambly	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Marguerite-D'Youville et de l'agglomération de Longueuil, ainsi que les villes de Carignan, Chambly et Saint-Basile-le-Grand.
Huntingdon	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Le Haut-Saint-Laurent, dont Akwesasne, à l'exception des municipalités Howick et Saint-Chrysostome et de la paroisse Très-Saint-Sacrement.
De Saint-Jean	Hemmingford, Lacolle, Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Blaise, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Valentin.

District	Territoire
Vaudreuil-Soulanges	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Vaudreuil-Soulanges.
De Napierville-Laprairie	Candiac, Delson, Kahnawake, Saint-Patrice-de-Sherrington, Napierville, La Prairie, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Édouard, Saint-Isidore, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Mathieu, Saint-Michel, Saint-Philippe, Saint-Rémi.
Beauharnois	Les villes, municipalités, cantons, paroisses, villages, territoires non organisés, réserves indiennes, établissements amérindiens et autres territoires qui se situent à l'intérieur des limites territoriales ou géographiques de la municipalité régionale de comté Beauharnois-Salaberry, à l'exception de Saint-Urbain-Premier et Sainte-Martine.
Châteauguay Valley	Les producteurs anglophones sont regroupés dans le district de Châteauguay Valley, quelle que soit la municipalité où ils résident.

».

2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

60613